

COUR DE JUSTICE  
DE LA  
REPUBLIQUE

-----  
Commission des requêtes

Monsieur Erick LABROUSSE

5 square Hector Berlioz

94700 MAISONS ALFORT

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre saisine de la commission des requêtes de la Cour de justice de la République, dirigée contre :

**Edouard PHILIPPE**, Premier ministre ; **Elisabeth BORNE**, ministre de l'écologie et de la transition et du développement durable ; **Agnès BUZYN**, ex ministre des Solidarités et de la santé ; **Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Economie et des finances et les **secrétaires d'Etat** auprès du ministère de l'écologie.

Cette plainte réceptionnée le 5 juin 2020 par voie électronique a été enregistrée sous le numéro **114/2020** ; pour rappel, la Cour de Justice de la République est une juridiction pénale dont la compétence est strictement limitée par les articles 68-1 et 68-2 de la Constitution aux infractions commises par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions, le Président de l'assemblée Nationale et toutes les autres personnes citées dans votre plainte ne font pas partie des membres du Gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Paris, le 12 juin 2020

La Greffière de la commission des requêtes.

